

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 5 avril 2016 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes de gestion puis les comptes administratifs de l'année 2015.

SUBVENTIONS 2016

Le montant total des subventions aux associations s'élève à 38 995 €.

Le conseil municipal attribue une subvention de 30 000 € au CCAS.

CREDITS POUR LES ECOLES

Le conseil municipal vote les crédits suivants :

- Ecole élémentaire : 6 600 € pour les fournitures scolaires et 2 400 € pour les livres.
- Ecole maternelle : 5 300 € pour les fournitures scolaires et les livres et 3 000 € pour les jeux.

EMPLOIS SAISONNIERS

Le conseil municipal décide la création de huit emplois saisonniers pour les mois de juin, juillet et août prochains. Les critères de pré-sélection sont les suivants : être âgé de 18 ans minimum, être habitant de Bordes. Priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas déjà effectué ce type d'emploi dans la commune. Un tirage au sort sera organisé pour la sélection si le nombre de candidatures est supérieur à huit.

PROGRAMME DES TRAVAUX ONF 2016

Le Conseil Municipal vote le programme des travaux de l'ONF pour l'année 2016 d'un montant de 2980 € HT de dépenses d'investissement (travaux sylvicoles) et 6210 € HT de dépenses de fonctionnement (travaux divers). Le Conseil Municipal décide de réaliser les dépenses de fonctionnement supplémentaires concernant le curage de fossé et la réfection de route du chemin du Ball-Trap pour un montant prévisionnel de 5855,73 € HT.

TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES

Le Conseil Municipal vote les taux suivants :

Taxe d'habitation : 9,39 / Taxe foncière sur les propriétés bâties : 9,10 / Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24,63.

BUDGET 2016

Le conseil municipal vote le budget qui se répartit de la façon suivante :

Investissement

Dépenses : 1 368 388,00 (dont 204 600,00 de RAR)

Recettes : 1 368 388,00 (dont 28 334,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 2 245 810,00

Recettes : 2 245 810,00